

“ L'industrie durable n'existe pas, ce sont les avantages qui doivent l'être.

CLARE SHORT, Présidente de l'EITI ”

MOT DU PRÉSIDENT



Chers lecteurs,

Madagascar est en bonne voie dans la mise en place de la transparence dans la gestion du secteur extractif. La visite de la Présidente internationale de l'EITI le confirme. Le pays sera bientôt « conforme » à l'EITI grâce à l'effort de toutes les parties prenantes.

Parmi les indicateurs de transparence, le BCMM dispose maintenant de stratégie à court et moyen terme pour le rétablissement de ses fonctions. Le Ministère a témoigné son engagement et nous espérons que la reprise du traitement des titres et permis miniers se fasse suivant les principes de la légalité, la continuité et la transparence.

Nous remercions aussi les membres du Groupe Conceptuel qui se concentrent depuis le mois de février sur la révision du Code Minier. Notre objectif à tous est de disposer d'un cadre légal attractif, stable et accepté par tous pour la réussite de la Conférence Internationale des investisseurs que nous prévoyons organiser du 23 au 25 septembre 2015.

Je vous souhaite une bonne continuation.

Ny Fanja RAKOTOMALALA

REALISATIONS

RÉVISION DU CODE MINIER

Un comité conceptuel, composé des représentants de l'Administration minière, les opérateurs privés (Chambre des Mines et Association des petites mines) et la société civile, a été mise en place et travaille sur l'amendement du code minier depuis le mois de février 2015.

Les amendements se portent sur 10 thèmes :

- La fiscalité minière
- Les permis miniers
- Le contenu local et la responsabilité sociétale
- La fondation minière
- L'environnement
- La sécurisation foncière
- Les institutions du secteur minier : EITI, BCMM, BPGRM, IGM, Société Nationale Minière, CNM, Laboratoire Nationale des Mines, Agence de l'Or
- Longueur d'avance à donner aux investisseurs nationaux
- Transparence
- Information et participation du public

La rédaction des textes du nouveau projet de Code Minier débutera au mois de juin et sera présenté à la session parlementaire du mois de septembre 2015.

BCMM : VERS L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES TITRES MINIERES

L'ouverture du BCMM constitue une priorité du secteur minier mais l'instauration de la transparence dans la gestion des titres en est une autre: « *Avant la réouverture des cadastres, il est fondamental de réviser tous les problèmes et reprendre les bonnes pratiques* ». Telles ont été les principales conclusions de l'étude menée par le Consultant de la Banque Mondiale, Mr Enrique Ortega, sur la transparence dans la gestion des titres miniers. Suite à une analyse de la réalité à Madagascar et un Benchmarking des autres pays miniers en Afrique, en Asie et en Amérique Latine, les recommandations de Consultant peuvent se résumer comme suit :

- Publication des règles claires et communes pour le « nettoyage cadastral » et annonce d'un calendrier pour la réouverture du BCMM
- Préparation de la réouverture du cadastre
- Réouverture du site Web du BCMM
- Prise en compte de la dimension de la transparence
- Détermination de la divergence des informations entre les résultats du BCMM et de l'EITI

La restitution de cette étude a eu lieu le 21 avril, en présence de la Présidente de l'EITI et de toutes les parties prenantes du secteur.

FORMATION « INDUSTRIE »

La Chambre des Mines a sélectionné 2 modules pilotes pour la mise en œuvre du projet formation « industrie » : la soudure industrielle et le forage. Il s'agit d'une formation de cycle court qui vise à mettre à la disposition des entreprises du secteur minier et aussi des secteurs voisins, des techniciens spécialisés en soudure industrielle et en forage, immédiatement opérationnels.

Editeur du mois :



NewsLetter

STAKEHOLDERMAPPING

Depuis le début de l'année, la CMM a renouvelé ses engagements avec les parties prenantes afin de favoriser le dialogue inclusif et définir les perspectives de partenariats dans la mise en œuvre des activités prioritaires de la Chambre suivantes :

- L'instauration d'un cadre légal stable et prometteur à travers la contribution aux amendements du Code Minier ;
- La mise en place d'une législation fiscale attractive ;
- Le renforcement des Institutions du secteur minier : BCMM, BPGRM, ONE ;
- Les actions de valorisation des ressources locales en emplois, biens et services pour les futurs projets miniers ;
- Le Salon international des Mines et du Pétrole en Septembre 2015.

Les entités déjà approchées sont le Conseil économique de la Présidence, la Primature, la Direction Générale des Impôts, les Ambassades des Etats-Unis, de l'Afrique du Sud et de la Grande Bretagne, l'Union Européenne et la Banque Africaine de Développement.

L'engagement de la Chambre des Mines est de **favoriser le dialogue inclusif pour une compréhension mutuelle des enjeux et opportunités du secteur minier en vue d'instaurer un environnement favorable à son développement et celui du pays tout entier.**

INTERNATIONAL FORUM ON MADAGASCAR MINING & PETROLEUM, DU 23 AU 25 SEPTEMBRE.

La communication relative à l'organisation du Salon a été adoptée en Conseil du Gouvernement du 21 avril dernier, marquant officiellement l'engagement du Gouvernement à travers le Ministère des Mines et du Pétrole de développer le secteur minier et pétrolier à un niveau international.

Pour la Chambre des Mines, en plus de la promotion de nos potentialités minières, cet évènement sera une opportunité d'échanges entre tous les acteurs pour partager les réalités du secteur et surtout pour identifier ensemble les priorités essentielles pour que tous les acteurs, en particulier les investisseurs, aient la confiance dans la continuité, la stabilité et la réussite de leurs projets respectifs.

L'organisation du Salon a été confiée au Cabinet Energy Exchange du Groupe Clarion Events qui est spécialiste dans l'organisation d'évènements similaires en Europe, en Asie et en Afrique.

La soirée de lancement se tiendra, au HoganLovells - Atlantic House, Holborn Viaduct à Londres, le 1er juin 2015 et verra la présence de Monsieur le Ministre des Mines et du Pétrole.

RSE : RÉACTIONS SUR LA TÈRE RÉUNION DE LA PLATEFORME DE L'ANNÉE

« **Strategic Community Approach and Investments to reach SEMP/NPI/SLO objectives based on adaptive management** », tel a été le thème de la réunion de la plateforme du 11 mars, animée par Lisa Gaylord de la société QMM/Rio Tinto.



Selon Ida Rasolonjatovo de Pact Madagascar :
« *C'était une séance très instructive qui nous a permis d'avoir une vue globale sur les activités sociales que fait présentement le QMM; ils ont pratiqué des approches participatives qui méritent d'être déployées dans d'autres grandes entreprises minières.* »

Pour Randriamiary Koloina de Search For Commun Ground :

« *Je trouve que nos réunions sont très riches. Elles permettent de comprendre les défis et les enjeux de la RSE dans les entreprises. Elles permettent également de voir qu'on peut faire la différence, que ce n'est pas une utopie. Elles donnent également des opportunités d'élargir le réseau de communautés d'apprentissage pour plus de partage sur les succès mais également sur les leçons apprises. Je crois qu'il faut continuer nos réunions mais comme nous l'avons dit avec des entreprises à différentes phases (exploration - exploitation etc).* »

NewsLetter

EVENEMENTS

VOYAGE D'ÉTUDES SUR LE « MINING AND GENDER », une initiative du Gouvernement australien pour faire valoir l'implication des femmes dans le développement durable du secteur extractif, du 04 au 19 Mars, 2015 - du 04/03/15 au 07/03/15 en Afrique du Sud et du 08/03/15 au 19/03/15 en Australie, Perth.

La délégation de Madagascar composée de 3 représentants dont Madame Lydia Boarlaza de la Chambre des Mines, a visité la mine de Chichester dans la région de Pilbara en Australie-Occidentale, à près de 1 760 kilomètres au nord-est de Perth. Il s'agit d'une mine de minerai de fer exploitée par la compagnie Fortescue Metals Group (FMG) faisant partie du pôle d'activités de FMG à Chichester et qui produit 90 millions de tonnes par an (mpta) de minerai de fer en plus des 5 mpta venant de la joint-venture avec BC Iron. Cette visite a permis de constater l'avancée du pays face à la participation des femmes au sein d'une compagnie minière

La délégation malgache a présenté le cas de Madagascar par rapport au genre et le secteur extractif, les avancées par rapport aux textes législatifs, mais aussi les problèmes rencontrés et les efforts à entreprendre dans la promotion des genres.



« En visite des chantiers de mines d'exploitation de fer de FMG Pilbara »



« La délégation malgache durant sa présentation »

- **La Présidente Internationale de l'EITI**, Madame Clare Short, était en visite officielle à Madagascar du 20 au 22 avril 2015 dans le cadre du processus de validation de la conformité de Madagascar à l'EITI, une étape décisive dans la mise en œuvre de la transparence et la gestion durable des ressources minières et pétrolières du pays.
- **Le Program Leader de WAVES Mondial**, Madame Glenn Marie, était également dans nos murs du 13 au 20 avril 2015 pour la mise en œuvre du Partenariat Mondial pour la Comptabilisation du Patrimoine et la Valorisation des Services d'Ecosystèmes. Une réunion avec tous les Groupes de Travail y compris les Mines ont eu lieu afin d'évaluer l'avancement des activités entreprises dans ce sens.

SUJET DE DEBAT

Les mines et les « exercices » logistiques.

1^è partie : Procédures d'ouverture de Dossier pour une demande d'exploitation auprès du Ministère des MINES.

Lors des demandes de renseignements auprès des différents organismes rattachés au Ministère des Mines concernant les différentes procédures qu'un opérateur minier doit suivre, nous avons recueilli les éléments de réponses ci-après. Toutefois, ceci n'est pas figé et nous demanderons aux opérateurs intéressés de (re)vérifier les mises à jour éventuelles.

D'abord, bien localiser dans un premier temps :

- 1- L'endroit à explorer
- 2- Est-ce qu'il y a déjà un propriétaire minier ? (Si oui, il n'est plus question de faire une demande)
- 3- Il existe trois sortes de PERMIS
 - a. PRE : permis réservé aux petits exploitants (ne pas utiliser les engins mécanisés)
On peut exploiter et vendre les produits après extractions
 - b. PR : permis de recherches
Juste pour les recherches mais pas vendre les produits
 - c. PE : permis d'exploitation
On peut utiliser les engins (même les petits peuvent en faire en changeant leur permis)
Quand on dépose les dossiers, on demande :

1- AERP : Autorisation Exclusive de réservation de Permis (valable 3 mois)

On peut juste prendre les produits sur les surfaces (ensuite, on les transforme soit en PRE, soit en PR ou en PE)

2- Soit, on fait directement le PRE ou PR si on est sûr de l'endroit à exploiter.

(à suivre avec la liste des différents documents requis selon le permis à octroyer)

Madagascar Chamber of Mines

**Head office : QIT Madagascar Minerals SA Villa 3H -
Lot II J 169 - BP 403 Antananarivo 101 - Madagascar
(+261) 32 11 261 85
cmm@mineschamber.mg
www.mineschamber.mg**